



NUMÉRO I.
LIBERTÉ, INDÉPENDANCE OU LA MORT.

GAZETTE ROYALE D'HAYTI,

Du 9 Janvier 1817, quatorzième année de l'indépendance.

L'Union fait la Force.

FÊTE de la quatorzième Année
de l'Indépendance d'Hayti.

Du Cap-Henry, le 4 Janvier 1817.

PLUS nous avançons dans la glorieuse carrière que nous parcourons, plus nous savons apprécier les bienfaits de l'indépendance : en effet, sans elle que serions-nous ? Que deviendrions-nous ? un troupeau de vils esclaves courbés sous le joug des plus abominables tyrans ! Que dis je ? esclaves ! nous serions effacés du nombre des vivans !

Les haytiens, pénétrés de ces grandes vérités, célèbrent toujours avec un nouvel enthousiasme l'anniversaire de notre immortelle indépendance ! Chaque année leur ramène ce jour de bonheur et d'allégresse ; ils se précipitent en foule dans les temples pour remercier l'éternel d'avoir brisé leurs fers, et ils témoignent ensuite, par les plus grandes solennités, combien l'indépendance, ce bien précieux, leur est cher !... Le serment de *haine à la France, de mourir plutôt que de se soumettre à son injuste et tyrannique domination*, se prononce dans tous les cœurs, aux pieds des autels, dans les cérémonies et dans les banquets publics !

Dans ce jour mémorable, notre auguste et bien-aimé Souverain, dont les sentimens sont toujours à l'unisson avec ceux de son peuple,

par une bonté vraiment paternelle, expose la situation du Royaume et proclame ses intentions ; voulant par ce moyen initier tous les haytiens dans les affaires et dans la politique droite et franche de son gouvernement.

Avant de donner connaissance à nos lecteurs de la relation des fêtes qui ont eu lieu dans cette circonstance, nous croyons devancer leurs desirs, en leur mettant sous les yeux la Proclamation du Roi, notre auguste et bien-aimé Souverain, qui a été lue et publiée dans tout le Royaume au peuple et à l'armée.

ROYAUME D'HAYTI.
PROCLAMATION.
LE ROI,
AUX HAYTIENS,
HAYTIENS !

Liberté ! Indépendance ! Honneur ! Patrie ! Que ces mots soient toujours gravés dans nos cœurs ! C'est pour ces biens précieux que nous avons vaillamment combatus pendant vingt sept années, et pour lesquels nous avons fait les plus nobles et les plus généreux sacrifices ; c'est pour eux que nous devons vivre et mourir !

Haytiens ! le voilà ce jour à jamais mémorable où nous avons fondé l'indépendance de notre patrie par notre courage et notre valeur, après l'avoir

délivré des fers d'un barbare esclavage ! Que ce jour d'éternelle mémoire soit à jamais pour nous et notre postérité, un jour de gloire, de bonheur et d'allégresse !

Après avoir remercié le Tout Puissant d'avoir répandu sur notre peuple, sur nous et notre famille, ses ineffables faveurs ; le premier besoin de notre cœur est de témoigner notre satisfaction, nos sincères remerciemens, et l'expression de notre sensibilité aux généraux, officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de terre et de mer, aux fonctionnaires publics civils et administratifs, aux royal dahomets et aux habitans des villes et des campagnes pour les preuves d'amour, de zèle et de fidélité, qu'ils ont données à notre Personne, et pour le bien général de notre Royaume ; nous espérons qu'ils continueront toujours de nous donner de nouvelles preuves du zèle et du dévouement qui les animent.

Suivant l'usage que nous avons constamment observé à pareille époque, nous ferons un exposé succinct de la situation du Royaume, de nos vues pour sa prospérité à venir, et nos concitoyens verront ce que nous avons droit d'attendre de leur patriotisme et de leur amour pour notre pays.

Nous sommes très-heureux de pouvoir annoncer à nos concitoyens, que nos liaisons politiques et commerciales s'accroissent graduellement avec l'Europe, et que plus nous avancerons, plus nous serons connus avantageusement, et plus nous toucherons au terme de nos vœux et de nos constans efforts.

L'accroissement de notre commerce nécessite l'augmentation de notre agriculture, qui est son aliment ; nous recommandons aux agriculteurs d'activer leurs laborieux travaux, ils trouveront un nouveau motif d'encouragement par le débouché avantageux de leurs denrées. Nous ne négligerons rien pour favoriser ces deux branches de la richesse et de la prospérité nationales.

Le Cabinet français a encore renouvelé cette année ses inutiles tentatives ; la force étant impuissante pour pouvoir nous asservir, les menaces n'ayant pu nous intimider, il a cru devoir employer des moyens palliatifs pour parvenir avec le temps à nous replonger dans les horreurs de l'esclavage. Les propositions de ce Cabinet nous ayant été faites dans des formes inusitées, et en outre contraires à nos institutions et à nos lois, et insultantes à un peuple brave et généreux qui a conquis son Indépendance ; elles ont été repoussées avec indignation.

D'après les principes de la loi naturelle et politique, il n'est pas permis de proposer à un Peuple indépendant de renoncer à sa souveraineté, pour entrer sous le joug d'un autre.

Négocier sur des bases aussi infamantes que

celles qui nous ont été proposées, c'eût été non-seulement une flétrissure pour nous, mais encore une violation de la loi Constitutionnelle de l'Etat, et commettre un attentat envers le peuple qui nous a confié la garantie de ses Institutions, et la défense de son honneur, de sa Liberté et de son Indépendance.

Par notre Déclaration du 20 Novembre, nous avons pensé qu'il était de notre devoir de mettre un terme aux insultes et aux sanglans outrages que le gouvernement français n'a cessé de faire au peuple haytien, et de faire cesser toutes les prétentions injustes et illusoires de souveraineté qu'il conserve encore sur le Royaume libre et indépendant d'Hayti.

Que nos tyrans viennent ou non nous attaquer, l'Arbitre Suprême de l'Univers qui juge les humains, suivant sa justice et non sur leur épiderme, a mis dans nos mains les moyens de pouvoir faire respecter nos droits et garantir notre Indépendance.

Haytiens ! en suivant l'impulsion de notre cœur, nous avons fait ce que vos intérêts les plus chers et la patrie exigeaient de nous ; nous avons la conviction que nous avons accompli le vœu et la volonté générale du Peuple haytien.

Du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, un seul et même cri s'est encore fait entendre aux nouveaux outrages des français, *Liberté, Indépendance ou la mort, guerre aux français et à leurs adhérens !*

Haytiens ! solidement constitué, nous n'avons pas à craindre ces innovations, ces changemens, ces transitions d'un gouvernement à un autre, qui sont toujours une cause d'agitation, de révolution et de scandale pour les peuples qui les éprouvent et la marque la plus certaine de la décadence des gouvernemens. L'indépendance de notre pays, fondée sur la volonté générale du peuple, repose encore sur des institutions solides et durables ; chaque jour viendra la consolider et nous garantir ainsi qu'à notre postérité de ne retourner jamais sous le joug odieux de la France ; mais ce n'est pas assez que la garantie de nos institutions politiques ; c'est en réformant nos mœurs, nos manières, et ce que nous pouvons encore conserver des habitudes françaises ; c'est en changeant avec le secours du temps, jusqu'à la langue même que nous parlons, que nous aurons enfin réussi à sapper à Hayti la puissance française jusque dans sa source ; c'est alors que nous aurons fait disparaître jusqu'au dernier vestige de ce germe de corruption qui existe encore parmi nous ; c'est en conservant et alimentant soigneusement dans nos âmes, notre esprit public, cette haine nationale que nous avons voué à la France et à son gouvernement, que nous pourrons nous flatter

de n'avoir plus rien à redouter d'un gouvernement et d'une nation dont nous avons tant à nous plaindre des injustices et des horreurs qui font frémir la nature.

Nos regards se sont donc fixés sur l'instruction publique, le plus puissant moyen de réformer et polir les mœurs d'une Nation, et lui former un caractère national; nous avons jugé convenable de créer une Chambre Royale d'Instruction publique; de fonder un Collège Royal et d'ordonner l'établissement, dans toutes les Villes du Royaume, des Ecoles Nationales pour propager les premiers élémens des sciences; l'expérience nous a démontré d'après les Ecoles Nationales déjà établies dans la Capitale, et les progrès des jeunes élèves, que nos justes espérances se réalisent!

Mus par des idées de justice et de libéralité, nous avons voulu favoriser les Professeurs et les Artistes étrangers qui viennent pour se livrer à l'enseignement de la jeunesse; nous avons déclaré que toutes sortes de Religions seraient tolérées et protégées dans le Royaume.

Il importe au salut de notre Pays, de nous créer une éducation vraiment nationale, sous des règles prescrites par le gouvernement; s'il y a des lois pour l'âge mûr, il doit y en avoir pour l'enfance; c'est du premier moment de la vie qu'il faut apprendre à mériter de vivre, et c'est dès cet instant que doit commencer l'exercice de nos devoirs; ce n'est donc pas assez de dire aux hommes soyez bons, il faut encore leur apprendre à le devenir, et pour en faire de bons Citoyens, il faut les instruire enfans.

De nos établissemens nationaux sortiront des hommes capables de défendre par leurs sciences et leur habileté leurs droits trop long-temps méprisés par les tyrans; c'est de ces établissemens que les lumières se répandront dans la masse de la population, et qu'elle apprendra à connaître et apprécier ses devoirs et à aimer la patrie; les vertus morales qui distinguent l'homme civilisé prendront la place de l'ignorance et des mœurs dépravées qui sont les funestes résultats d'un barbare esclavage!

Haytiens! le monde a les yeux fixés sur nous, nos amis comme nos ennemis nous observent; nous avons à justifier les assertions des uns, à combattre et à repousser les calomnies des autres; enfin nous avons à faire disparaître les odieux préjugés qui pèsent sur nous depuis des siècles!

Il est temps que la vérité triomphe de l'erreur et du mensonge; il est temps que la raison, la sagesse et la prudence soient notre guide, et que l'amour de la patrie, ce sentiment qui nous est si cher, prédomine dans toutes nos actions, et soit la règle de la conduite de tous.

Haytiens! rappelons-nous, en ce jour mémo-

nable, l'époque où nous avons combattus nos tyrans; errans dans les bois, en proie à toutes les privations, chacun de nous rivalisait d'ardeur pour vaincre nos tyrans, l'harmonie, l'union, un concours heureux de valeur, d'énergie et d'ensemble présidaient cependant dans nos efforts, aujourd'hui que nous avons couronné le grand œuvre de notre indépendance, que nous jouissons de ce bien précieux et du bonheur qui en résulte; que les liens de l'union et de la fraternité se ressèrent parmi nous; que tout haytien ne voye donc dans un haytien qu'un frère, qu'un ami, qu'un concitoyen, et ne donnons à l'univers que le spectacle d'un peuple généreux, réuni pour la défense de ses droits, de sa liberté et de son indépendance!

Vive à jamais la Liberté!

Vive à jamais l'Indépendance!

Vive à jamais Hayti!

Donné en notre Palais Royal de Sans-Souci, le 1^{er} Janvier 1817, l'an quatorzième de l'indépendance, et de notre règne le sixième.

H E N R Y.

Par le Roi,

Le Secrétaire d'Etat, Ministre des Affaires étrangères,

C O M T E D E L I M O N A D E.

De Sans-Souci, le 3 Janvier 1817.

La fête de notre immortelle indépendance a été célébrée avec plus de pompe et de magnificence que jamais au palais et dans la ville.

Dès sept heures du matin, MM. les Dignitaires, les Grands Officiers de la Couronne, les Ministres, les Corps Civil et Administratif, le Clergé, étaient réunis pour présenter à LL. MM. le Roi et la Reine leurs hommages respectueux, et leurs vœux pour le bonheur et la félicité de LL. MM. et de la Famille Royale; après avoir été introduits dans la salle du Trône par S. E. M. le comte de Richeplaine, maître des cérémonies, en l'absence, pour cause de maladie, de M. le baron de Sicard, grand maître des cérémonies; LL. MM. et la Famille Royale sont apparues; elles ont été accueillies par de nombreux applaudissemens et des cris mille fois répétés de vive le Roi! vive la Reine! vive la Famille Royale!

Après un moment de silence, S. E. M. le comte de Saint Louis, comme organe de MM. les Dignitaires, a adressé au Roi le Discours suivant:

S I R E,

Dans un jour aussi mémorable, que cher aux haytiens, nous venons déposer aux pieds du trône les sentimens d'amour, de fidélité, de zèle et de reconnaissance qui nous animent pour l'auguste personne de Votre Majesté et de la Famille Royale,

Puisse le Tout-Puissant répandre ses ineffables faveurs sur Votre Majesté; puisse le ciel conserver ses jours précieux pendant un grand nombre d'années !

Sire, daignez agréer nos sentimens de gratitude et de reconnaissance pour tout ce que Votre Majesté a fait pour le bonheur, la gloire et la prospérité du peuple haytien !

C'est par la sagesse et la prudence de Votre Majesté que nous avons été préservés des pièges qu'un ennemi perfide et astucieux n'a cessé de nous tendre. Votre Majesté a non-seulement fait tourner à sa honte ses démarches et ses perfides tentatives, mais encore Votre Majesté a défendu avec sagesse et gloire, les prérogatives du peuple haytien, son indépendance, sa constitution et la dignité de la couronne. Votre Majesté a conservé toujours intact notre honneur national; et pour des hommes qui savent apprécier l'honneur, nous devons à Votre Majesté plus que la vie !

Sire ! après que Votre Majesté a éclairé l'opinion publique sur la justice de notre cause, et qu'elle a fait connaître, au monde, notre résolution ferme et inébranlable de périr jusqu'au dernier pour la défense de l'indépendance et du trône; nous avons vu avec la plus vive reconnaissance par les actes émanés du gouvernement de Votre Majesté, qu'elle portait sa sollicitude sur nos destinées jusque dans l'avenir.

Les mesures sages, fortes et décisives qu'a prises Votre Majesté assurent la tranquillité et la sûreté de l'état, et elles nous préserveront et à notre postérité de ne jamais retomber sous le joug de la France et de l'esclavage.

En reformant nos mœurs et en changeant nos habitudes, Votre Majesté a voulu faire disparaître jusqu'au souvenir de la nation française parmi nous ! c'est en effet attaquer le germe de la corruption dans sa source; il faut que nous ne ressemblions en rien aux français, et que nous fassions disparaître jusqu'aux vestiges de leur cruelle et tyrannique domination, c'est la pensée de la vie entière de Votre Majesté; Sire, vous avez accompli le vœu et la volonté générale du peuple haytien !

Quelles actions de grâces ne devons-nous pas à Votre Majesté pour les services éminens qu'elle n'a cessé de rendre à la patrie ? Quels sentimens de gratitude et de reconnaissance ne devons-nous pas à Votre Majesté, pour les nombreux bienfaits qu'elle ne cesse de répandre sur le peuple haytien, dont chaque individu de la grande famille est considéré comme un de ses propres enfans.

Sire, jamais souverain n'a pu faire à son peuple un plus beau présent que celui des lumières; c'est celui que Votre Majesté se propose de nous donner; c'est à bons droits et à justes raisons que nous vous donnons le titre de *Grand*; notre postérité reconnaissante le confirmera, et Votre Majesté marche sur les traces des grands hommes qui sont ses dignes modèles.

Sire, l'appel paternel et généreux que Votre Majesté a fait au peuple haytien, pour resserrer les liens de l'union et de la fraternité, pénètre le cœur de tous les bons haytiens. A la voix de Votre Majesté, du père de la patrie, tout haytien ne verra dans un haytien, qu'un frère, qu'un concitoyen, qu'un compagnon de ses travaux et de sa gloire ! Oui, Sire, nous le répétons avec Votre Majesté, il est temps que l'erreur et la vérité triomphent du mensonge ! Il est temps que l'amour de la patrie soit la règle de la conduite et des actions de tous.

Quels exemples mémorables Votre Majesté n'a cessé de nous donner de principes de sagesse et de modération ! tous ceux de nos concitoyens qui sont encore courbés sous le joug d'un traître, qui les déshonore, et qui ont tombés au pouvoir de Votre Majesté, ont été renvoyés généreusement dans leurs foyers; tous ceux qui ont reconnu leurs erreurs, et qui sont revenus d'eux mêmes se jeter dans les bras de Votre Majesté, ont été accueillis avec une bonté vraiment paternelle et comblés de ses bienfaits ! Quel exemple tout récemment Votre Majesté vient encore de nous donner de sa grandeur d'âme et de sa générosité en accueillant et en renvoyant dans leurs foyers un grand nombre de nos concitoyens de la montagne des Grand-Bois : *Allez, mes enfans, leur a dit Votre Majesté, retournez dans vos foyers, vous êtes dans l'erreur et je vous plains; je n'ai d'ennemis que les français; dites à vos concitoyens de se préparer à les combattre.*

Rien, Sire, ne peut résister à des actions aussi nobles et aussi magnanimes; rien ne peint mieux la bonté, la générosité et le grand caractère de Votre Majesté !

Rien ne pourra résister au pouvoir de vos bienfaits, et Votre Majesté couronnera ses immortels travaux par la plus noble et la plus durable de toutes les conquêtes, celle de tous les cœurs !

Vive Henry le Grand !

Vive la Reine !

Vive la Famille Royale !

Sa Majesté a répondu en ces termes au discours de MM. les Dignitaires :

M E S S I E U R S ,

Je reçois avec une vive reconnaissance, les vœux que vous formez pour moi et ma famille; les grands intérêts du peuple haytien seront toujours présens à ma pensée; son bonheur et sa félicité seront toujours l'objet et la règle de ma conduite. Vous me verrez toujours prêt à tout sacrifier pour le salut de ma patrie, et toutes les fois que l'occasion se présentera, je vous donnerai des preuves de mon dévouement pour elle; je suis persuadé que les mêmes sentimens animent vos cœurs généreux; reserez donc parmi vous les liens de l'union et de la fraternité. Enfans de la même patrie, ayant les mêmes intérêts et la même cause à défendre, soyez toujours unis et vous serez invincibles !

Ces paroles du Roi ont pénétré tous les cœurs de la plus vive émotion et de la plus douce joie, et ont été couvertes de vives acclamations et des cris de vive le Roi !

Au Cap-Henry, chez P. Roux, imprimeur du Roi,